



De succès en succès

(Suite de la page 83)

Rapport de M. Georges Gélinas, gérant de la succursale de Québec (de la Coopérative Fédérée).

Étant bien située et mieux aménagée que n'importe quelle maison de Québec, pour manipuler les produits que les cultivateurs lui consistent, elle est devenue leur maison de confiance.

Un grand nombre de cultivateurs nous font des consignations. De tous côtés et sur une distance de 30 à 40 milles, des trucks automobiles nous amènent leurs produits. Les cultivateurs nous sont reconnaissants de l'aide que nous leur donnons dans la vente de leurs produits et nous encourageons fortement. Au cours de 1924, nous avons reçu pour \$61,445.36 de lards, agneaux et veaux; en 1925, nous en avons reçu pour \$167,483.29. Inutile de vous dire que l'esprit de critique et de défiance à notre égard qui régnait chez la classe agricole des environs, à notre arrivée, a presque complètement disparu. Nous n'avons eu aucune plainte ou critique sérieuse au cours de l'année.

Plusieurs cercles nous consistent régulièrement leurs œufs. La quantité d'œufs reçus en consignation au cours de l'année a triplé. Enfin, en 1924, nous recevions 9845 boîtes de beurre alors qu'en 1925 nous en avons reçu 12 282. Voilà pour le producteur.

Quant aux consommateurs nous les avons aussi traités avec la plus stricte justice en nous efforçant de leur donner pleine et entière satisfaction sous tous rapports.

Nous avons au cours de l'année étendu nos activités à Lévis. Nous vendons actuellement à Québec et à Lévis à plus de 225 clients réguliers, sans compter les 59 communautés religieuses de Québec et d'ailleurs qui achètent régulièrement chez nous. Si nous prenons en considération le peu d'argent que nous avons déboursé pour annoncer notre marque de commerce, nous sommes d'opinion que cette augmentation est due à la qualité de nos produits et à la grande courtoisie de nos employés envers les clients.

Grâce à la direction sage et éclairée de notre bureau-chef et à l'aide précieuse de nos employés, nous avons aussi augmenté notre chiffre d'affaires de 91.6% en deux ans. Le chiffre d'affaires pour 1923 était de \$293,500.12; en 1924, \$360,105.05 et en 1925 \$582,364.52, donnant une augmentation de 56.1% sur 1924.

Notre succursale bouclait son bilan de l'année 1923 avec une perte de \$7,054.45. Après un changement radical fait dans la direction, l'année 1925 se termine avec un bénéfice net de \$1,330.68 en 1924. Bref, nous sommes convaincus que la succursale de Québec est maintenant sur une base solide et que malgré la compétition qu'elle a à subir de la part de certains commerçants, elle continuera à marcher de l'avant.

Rapport de M. Raoul Dumaine, directeur de la propagande agricole et coopératives affiliées

Au cours de l'année 1925, nous avons aidé à l'organisation de dix (10) nouvelles coopératives locales, lesquelles se sont immédiatement affiliées à la Coopérative Fédérée de Québec; ce sont les suivantes: St-Louis-Nazaire, Cte Lac-St-Jean. Ste-Anne, Cte Chicoutimi. St-Henri-Taillon, Cte Lac-St-Jean. St-Gédéon, Lac-St-Jean. Vaucluse, Cte L'Assomption. L'Assomption, Cte L'Assomption. Ste-Amédée-de-Péribonka, L.-St-Jean. Knowlton, Cte Brome. St-Octave, Cte Matane. St-Eloi, Cte Témiscouata.

Au cours de la même année, douze autres coopératives locales déjà existantes se sont affiliées à la Fédérée. St-Eugène-de-Grantham, Drummond. St-Martin, Cte Beauce. Ste-Germaine, Lac-Etchemin, Cte Dorchester. St-Célestin, Cte Nicolet. Bécaneur, Cte Nicolet. St-Aimé, Cte Richelieu. St-Wenceslas, Cte Nicolet. St-Jacques-Achigan, Cte Montcalm. St-Narcisse, Cte Champlain. St-Augustin, Cte Portneuf. Ste-Anne-de-la-Pérade, Cte Champlain. St-Etienne-des-Grès, Cte St-Maurice.

Plusieurs autres paroisses ont demandé l'aide de nos propagandistes pour organiser ou affilier de nouvelles coopératives locales; nous répondrons assurément à ces demandes dès que sera terminée la série d'assemblées annuelles des coopératives locales affiliées.

Tel que convenu avec les propagandistes en industrie animale des Ministères d'Agriculture d'Ottawa et de Québec, nous avons assisté à la vente de 16,340 agneaux d'exposition dans les différents districts suivants: le bas de Québec, 24 expositions; Beauce 24; Lac-St-Jean 2; Berthier et Joliette 2; Champlain 4.

La Coopérative de St-Nazaire d'Acton, en 1924, a expédié à la FÉDÉRÉE 292 caisses d'œufs de 30 doz. En 1925, elle consignait 425 caisses de 30 doz. soit plus d'un char d'œufs.

La Coopérative de St-Félix-de-Valois, en 1924, a expédié 407 caisses de 30 doz., en 1925, elle en expédiait 625 caisses, soit un char et demi.

La Coopérative affiliée de St-Théodore-d'Acton qui n'avait pas encore expédié d'œufs à la Coopérative Fédérée, en a expédié 152 caisses en 1925.

Nous avons aussi contribué d'une façon efficace à la vente des dindes du comté de Charlevoix, en organisant la réception et l'expédition de deux chars de dindes abattues, dont le travail de propagande et de classification a été fait par les officiers des Ministères d'Agriculture d'Ottawa et de Québec.

Les remises nettes faites aux éleveurs de dindes par la Coopérative ont été les suivantes: No 1: 40; No 2: 35; No 31, 32.

Rapport de M. Arthur Meunier, gérant du département des animaux vivants et abattus (de la Coopérative Fédérée de Québec).

La ligne de conduite que la Coopérative Fédérée a suivie l'année dernière, a eu pour but d'augmenter les consignations des différents produits et d'obtenir les meilleurs prix possibles.

La Coopérative Fédérée a également fait les remarques voulues sur chacune des feuilles de remises aux cultivateurs, tout particulièrement pour les marchandises de qualité inférieure, et cela dans le but d'améliorer la préparation des divers produits pour le marché. Elle a aussi travaillé à faire une meilleure répartition de produits sur notre marché, en faisant expédier, autant que possible, lorsque les marchés étaient les plus avantageux. Elle a, à cet effet, publié des commentaires qui ont été donnés dans le Bulletin de la Ferme, et envoyés chaque semaine aux coopératives affiliées, aux agronomes et aux expéditeurs réguliers.

La Coopérative a ainsi tenu les cultivateurs au courant des conditions des marchés et évité l'expédition d'une trop grande abondance de produits à certains moments, ce qui aurait pu causer l'effondrement des prix. Elle a, en agissant de cette manière, avoir fait réaliser des bénéfices considérables à la classe agricole, surtout en ce qui concerne les agneaux vivants.

A notre satisfaction nous avons remarqué une forte amélioration dans la qualité des agneaux et des porcs que nous avons manipulés l'année dernière. Avec cette amélioration sur les agneaux nous avons augmenté la compétition des acheteurs à un tel point que les maisons de Toronto à qui nous vendions les années passées, par téléphone et correspondance, ont envoyé des acheteurs sur notre marché, ce qui nous a permis de faire des ventes beaucoup plus rapidement et réduire les dépenses.

Pour ce qui concerne le département des animaux vivants, nous avons une augmentation de 2,177 têtes sur 1924, soit 8.70%. Nous attribuons une bonne partie de cette augmentation au travail fait à la campagne par notre département de propagande. Avec l'aide de ce département, nous avons assisté pratiquement à toutes les expositions d'agneaux de la province; et où nous n'avons pu obtenir de consignations, nous avons fait notre possible pour acheter les agneaux. Dans le cas où nous ne les avons pas eus, c'est parce que le prix était élevé pour nous, et dans chaque cas où les agneaux ont été adjugés à d'autres, ces acheteurs ne les ont pas eus en bas du prix du marché, et, par ce moyen, nous croyons avoir fait gagner aux cultivateurs une somme d'argent considérable, non seulement à nos expéditeurs, mais pratiquement à tous ceux qui avaient des agneaux à vendre.

Nous avons tout lieu de croire que les organisateurs de ces expositions ainsi que les cultivateurs en général sont très satisfaits des prix qui ont été obtenus pour leurs agneaux.

Nous tenons à faire remarquer que nous avons reçu plus de porcs en 1925 qu'en 1924, venant des cercles des jeunes éleveurs. Les résultats obtenus avec ces organisations, en 1925, nous font espérer une forte augmentation pour l'année en cours.

Nul doute que les cultivateurs ont obtenu de précieuses renseignements du département des animaux vivants de la Coopérative Fédérée.

AVIS PUBLIC

Cité de Québec, - Bureau d'Hygiène.

Le Bureau d'Hygiène de la Cité de Québec donne avis à tous les cultivateurs et à tous les fournisseurs de lait et de crème, que le règlement concernant la consommation et la vente du lait et de la crème dans la cité de Québec n'a pas été amendé ni abrogé. Malgré les prétentions de certaines laiteries de Québec, ledit règlement est toujours le même et tout lait et crème qui entrent dans la Cité de Québec doivent provenir de vaches laitières qui ont subi ANNUELLEMENT l'épreuve à la tuberculine faite sous le contrôle et par le Vétérinaire de la Cité.

Le BUREAU D'HYGIENE de la Cité est décidé de faire observer le règlement dans toute son intégralité et les délinquants seront punis suivant la loi par la confiscation de leur marchandise ou l'amende.

Le Bureau d'Hygiène de la Cité de Québec,
par Jos. GOSSELIN, M.D., D.H.P.
Directeur du Service.

Il y aura un travail énorme de propagande à faire vis-à-vis le consommateur dans le but de l'amener à acheter avant tout un lait strictement pur. La Laiterie de la Coopérative Fédérée fait beaucoup dans ce sens, ce qui lui amène de jour en jour de nouveaux clients.

Les expéditions de volailles ont aussi augmenté dans une proportion de 5%, comparé avec l'année 1924. C'est la preuve de satisfaction chez les membres de la Coopérative, car si l'on remonte à l'année 1923, nous constatons, cette année, une augmentation de 25% dans les expéditions.

Rapport de M. J. E. Tessier, (gérant du département des ventes à la campagne de la Coopérative Fédérée de Québec).

Disons d'abord que le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté en 1925, pour les marchandises suivantes: Peintures préparées, blanc de plomb, huile de lin, gazoline, pétrole, huiles grasses, graisses, formaline.

Il y a cependant à noter une diminution pour les engrais alimentaires, laquelle est attribuée aux prix élevés, et surtout à la rareté qui existe depuis l'automne dernier. Cette rareté nous a empêchés de livrer toute la quantité d'engrais qui nous était demandée.

En raison de la situation difficile pour les engrais alimentaires, nous n'avons pas pu, comme par les années passées, accepter de commandes pour expéditions échelonnées de l'automne au printemps suivant. Le manque d'exportation de farine a mis les meuniers dans l'impossibilité d'accommoder aucun contrat pour expéditions futures, ni de garantir aucun prix, ne sachant pas s'ils pourraient livrer. La situation ne s'est guère améliorée, et les engrais sont toujours rares.

Un point important qu'il faut noter avec satisfaction, c'est que, malgré ces conditions anormales, nous avons réussi à faire épargner à ceux qui nous ont donné des instructions d'expédier au cours du mois de décembre, \$2.00 à \$3.00 par tonne sur les engrais et de 25 à 50 cents par sac sur les farines à pain. Encore aujourd'hui, nos prix sont \$2.00 par tonne en-dessous des prix du marché. Ce sont des avantages dont la Coopérative Fédérée a été heureuse de faire bénéficier les cultivateurs par l'entremise des coopératives locales affiliées.

Rapport de M. H.-C. Cornélius, (gérant de la Laiterie de la Coopérative Fédérée de Québec).

La Laiterie de la Coopérative Fédérée a manipulé en 1925, 222,419 gallons de lait, 2,000 gallons de crème distribuée à domicile pour la majeure partie.

Elle a vendu, en même temps qu'elle faisait la distribution du lait et de la crème, 26,000lbs de beurre et 16,500 douzaines d'œufs.

Le travail fait par la Laiterie de la Coopérative est surtout un travail d'éducation chez les patrons laitiers qui reçoivent constamment des conseils au sujet de la traite des vaches, propreté, etc., et sur la façon de conserver le lait avant l'expédition dans les villes.

La Laiterie de la Coopérative Fédérée qui distribue un lait strictement pur, compte aujourd'hui au-delà de 2,500 clients qui ont reconnu la qualité exceptionnelle du lait qu'elle distribue.

Il y aura un travail énorme de propa-

gande à faire vis-à-vis le consommateur dans le but de l'amener à acheter avant tout un lait strictement pur. La Laiterie de la Coopérative Fédérée fait beaucoup dans ce sens, ce qui lui amène de jour en jour de nouveaux clients.

(Suite à la page 85)

Sur quoi placer, et comment

Les valeurs que nous plaçons émanent presque toutes de sociétés industrielles ou de corps publics de la province de Québec.

Dans leurs catégories respectives, elles combinent le maximum de sécurité avec le maximum de rendement.

Elles sont émises en titres de \$100, de \$500., et de \$1,000, pour vous permettre de réduire vos risques au minimum en divisant votre placement.

Mettre de l'argent dans ces valeurs, c'est aider au développement économique du Canada français, qui profitera à chacun de nous.

Versailles-Vidricaires-Boulaie (limitée), Montréal, rue St-Jacques, immeuble Versailles.

Agents Vendeurs Sérieux

Demandés Immédiatement

Pour districts où nous ne sommes pas représentés pour la vente d'arbres fruitiers et d'ornements, etc.

Territoire et marchandises exclusifs. 600 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation. Etablie depuis 40 ans.

Ecrivez au gérant

Pelham Nursery, Co.

TORONTO, ONT.
Catalogue adressé sur demande.

SCIE PRATIQUE ET BON MARCHE

Nos montants de scies en fer et en acier sont des plus populaires, parce qu'ils s'ajustent bien, durent longtemps, ce qui les rend meilleur marché que toute autre.

Si votre marchand n'en garde pas écrivez-nous directement.

La Manufacture de Scies de Lévis

LEVIS, - - QUEBEC.

Lisez le Bulletin de la Ferme

De succès en succès

(Suite de la page 83)

Rapport de M. Lucien Dugay, gérant de la succursale de St-Georges (de la Coopérative Fédérée de Québec).

La Coopérative a, à pas un entrepôt, mais un lieu de stockage pour les cultivateurs. Comme résultat de la bonne représentation, la Coopérative vendue dans ce district, ce huit chars d'engrais alimentaires trois chars d'engrais chimiques une bonne quantité de produits qu'elle distribue. Notamment qu'elle a vendu des grains fournitures de fabriques, etc., pour un montant de \$1,000.

La Coopérative a également consignations d'agneaux, volailles, de chevreuils et de dindes dont le total se chiffre à au moins \$1,000.

Bref, le chiffre d'affaires fait dans ce district est de \$1,000.

Le représentant de la Coopérative a pris une part active dans des expositions d'agneaux, d'œufs, à la Fédérée, de coopératives locales. Il a régulièrement une quarantaine de produits laitiers à la Coopérative pendant de fabrication.

Rapport de W. Alphonse J. la succursale d'Hébert (Lac-St-Jean), (de la Coopérative Fédérée de Québec).

Le chiffre d'affaires de la succursale d'Hébert, comparé avec celui de la succursale de St-Georges, a augmenté, cette année, de 50%.

Il faut noter que le gérant de la succursale, en outre de la prise en charge des cultivateurs en général, s'est occupé de l'affiliation, à la Fédérée, des coopératives qui ont été créées dans ce district. Ainsi, les expéditions venant des diverses fabriques, peuvent être régulières et les cultivateurs sont en mesure de livrer rapidement toutes les quantités qu'ils peuvent désirer au cours du marché ainsi que de la préparation de leurs produits.

La présence d'un représentant de la Coopérative Fédérée dans la succursale d'Hébert contribue à l'augmentation du chiffre d'affaires. Ainsi, les expéditions venant des diverses fabriques, peuvent être régulières et les cultivateurs sont en mesure de livrer rapidement toutes les quantités qu'ils peuvent désirer au cours du marché ainsi que de la préparation de leurs produits.

Rapport de M. Eugène C. la succursale de St-Félicien (de la Coopérative Fédérée de Québec).

La Coopérative Fédérée a, cette année, dans ce district, une valeur d'affaires de \$1,000.

La Coopérative Fédérée a, cette année, dans ce district, une valeur d'affaires de \$1,000. Elle a vendu, en outre, des produits laitiers, des engrais chimiques, des engrais alimentaires, des produits de fabriques, etc., pour un montant de \$1,000.

Les fabrications de fromages ont été reçues en grande quantité. La part de notre gérant a été de constater que les produits de nos dernières ont été livrés à leur fabrication Fédérée.

Rapport de M. G.A. Mar, succursale de Waterbury (de la Coopérative Fédérée de Québec).

La Coopérative Fédérée a, cette année, dans ce district, une valeur d'affaires de \$1,000.

Le chiffre des opérations a été élevé, cette année, soit une augmentation d'au moins \$1,000 sur les opérations de l'année dernière.

Si l'on en juge par l'augmentation du chiffre d'affaires, la Coopérative Fédérée fait à ce point conclure que les cultivateurs de ce district sont anxieux d'avantages spéciaux que nous pouvons leur fournir.

Si l'on en juge par l'augmentation du chiffre d'affaires, la Coopérative Fédérée fait à ce point conclure que les cultivateurs de ce district sont anxieux d'avantages spéciaux que nous pouvons leur fournir.

Si l'on en juge par l'augmentation du chiffre d'affaires, la Coopérative Fédérée fait à ce point conclure que les cultivateurs de ce district sont anxieux d'avantages spéciaux que nous pouvons leur fournir.

Si l'on en juge par l'augmentation du chiffre d'affaires, la Coopérative Fédérée fait à ce point conclure que les cultivateurs de ce district sont anxieux d'avantages spéciaux que nous pouvons leur fournir.